



Problème avec le syndic bénévole, que faire !

Par **FRAK**, le **31/05/2012** à **17:47**

Bonjour à tous ,

La question est relative à un problème avec notre syndic bénévole,

Notre voisin(qui est aussi syndic bénévole) du rez de chaussé à un jardin en jouissance exclusive,Au moment ou il a acheter sont appartement il y'avait déjà une véranda,

Il y'a 1 mois ce voisin à fait une AG et fait voter des travaux de façade intérieur et de la verrière de l'immeuble,

Nous sommes 5 copropriétaires, mais ce voisin du dessous veux diviser le montant des travaux en 4,Son argumentation est la suivante,

1 / il paiera seul les travaux de sa véranda , si nous nous prenons en charge la réparation de la verrière ,

2/ Ayant déjà fait (seul) les travaux de façade à sont niveaux,il nous dit que le reste sera divisé entre nous 4,

Question / Avons nous un recours,même si les autres copropriétaire ont voté Oui ,

Si Une personne pouvez nous aider,nous la remercions d'avance ,

Cordialement , Céline, Frank ,